



EQUIPE MUNICIPALE

Maire Bruno Buisson

1^{er} adjoint Luc Fornas

2^{ème} adjointe Jocelyn Ribeyron

3^{ème} adjoint Denis Raccurt

4^{ème} adjointe Marielle Gidon

5^{ème} adjoint Roger Besson

Conseillers municipaux :

Brigitte Poulard

Martine Dargère-Bazan

Philippe Lorain

Jean-Luc Gouilloud

Annick Villette

Sylvain Grange

Franck Dussud

Christelle Dumas

Laëtitia Charpentier

Alain Dargère

Monique Laurent

Daniel Lainé

Marie Bernadette Coquard

PUBLICATION

Directeur de publication :

Bruno BUISSON

Conception & Rédaction :

Commission Information &
communication.

Contact publication :

com.mairiesavigny@orange.fr

Contact mairie :

savigny69-mairie@orange.fr

Tel. 04.74.72.09.09

Site Internet :

www.mairie-savigny69.fr

950 exemplaires



Dans ce numéro

Edito & brèves municipales P.1

Informations municipales P.2

Conseils municipaux P.4

Vie Associative P.6

Manifestations culturelles & sportives P.8

L'édito du Maire

Savignaises, Savignois,

Les vacances d'été sont terminées et ont laissé place à l'automne.

Les paysages savignois nous offrent des couleurs jaunes orangées magnifiques pour nous accompagner dans cette rentrée aux températures quelque peu fraîches.

C'est le temps de la reprise pour tous : chacun a retrouvé le chemin du travail, de la nounou, de l'école, du collège ou du lycée.

Nos petits écoliers ont pu découvrir une école assortie aux températures automnales : rafraîchie ! Divers travaux d'amélioration ont en effet été réalisés durant l'été.

Qui dit rentrée scolaire dit aussi reprise des activités sportives ! Cet automne sera l'occasion d'inaugurer les vestiaires sportifs. L'équipe municipale vous tiendra prochainement informés de la date de cet événement.

Les chantiers font eux aussi leur rentrée : les travaux pour l'accessibilité de l'église vont débiter, ce qui permettra de redonner de l'éclat au centre bourg.

La municipalité a toujours à cœur la sécurisation de ses espaces piétons : nous entamons donc une étude pour le réaménagement de la route départementale 7. Cette étude se déroulera en deux phases : la première concerne la tranche s'étalant du pont Baraquin à la médiathèque. La deuxième se poursuivra jusqu'à l'entrée du village.

Cet automne 2017 commence donc avec l'aboutissement de projets et le début de nouveaux : la mairie a de quoi s'occuper !

Je vous souhaite à toutes et tous un bel automne !

Bonne lecture !

Savignoisement vôtre,

Bruno Buisson, Maire

Ouverture déchèteries :

• La Brévenne

Lundi, mercredi & vendredi : 14h-17h

Mardi : 9h-12h / 14h-17h

Samedi : 9h-17h

• Fleurieux/L'Arbresle

Du lundi au vendredi (fermée

mardi) : 9h-12h / 14h-17h

Samedi : 9h-17h

Réglementation des feux

Il est interdit de faire brûler les déchets végétaux ou autres.

Merci de vous rendre en déchèterie.

Horaires d'hiver

BREVES MUNICIPALES

Bruits de voisinage (nuisances sonores selon arrêté préfectoral du 16/06/1999)

Horaires pour l'utilisation des tondeuses, outils du jardin et bricolage :

Jours ouverts : 8h30-12h / 14h30-19h30

Samedi : 9h-12h / 15h-19h

Dimanche & jours fériés : 10h-12h

Réglementation plantations, haies, arbres, arbustes, ... pour éviter les conflits de voisinage, le code civil impose des distances de plantation par rapport aux terrains voisins, renseignez-vous avant pour éviter les conflits.

Avancement des travaux des vestiaires sportifs :

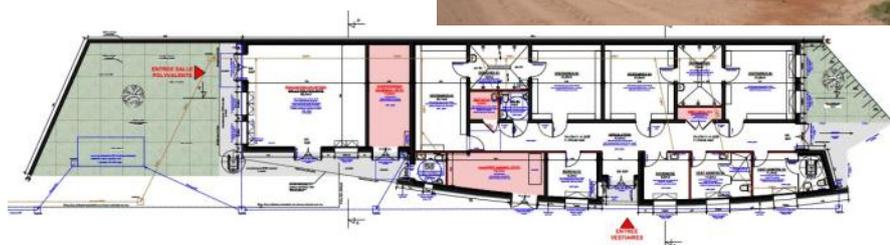


C'est en Mai 2014 que le projet des vestiaires du stade a été lancé pour répondre à des questions de mises aux normes mais aussi de confort des utilisateurs. En effet, les anciens vestiaires étaient vétustes et trop petits.

Après une longue procédure de consultation (choix de l'architecte et des entreprises), suivis de contraintes réglementaires, le premier coup de pelle du terrassier fut donné en décembre 2016. Tous les mercredis matin à 8h30 nous étions présents sur le chantier pour la réunion hebdomadaire avec l'architecte et les entreprises et ainsi faire un point sur l'avancée des travaux.

Les derniers éléments ont été posés en septembre 2017 (bancs).

Malgré quelques soucis de fin de chantier, nous voici au terme du projet, après un travail assidu des membres de la commission bâtiment en charge du dossier, les vestiaires sont opérationnels. Nous espérons que ce nouvel espace coloré et fonctionnel sera apprécié de tous !



SAVIGNY, COMMUNE NUMERIQUE

Le site internet de la commune a été mis en ligne il y a un an
www.mairie-savigny69.fr



Sur ces pages Internet vous trouvez des informations communales pratiques et utiles pour les savignois :

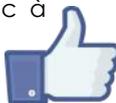
médiathèque, écoles, services périscolaires, état civil, agenda, numéros utiles, histoire, patrimoine, actualités, commerces et activités économiques, associatives, etc...

Vous avez été nombreux à visiter ce nouveau site, depuis son ouverture le 10 novembre 2016 :

4776 utilisateurs ont ouvert **8899** sessions et vus **34259** pages.

Depuis cet été, nous avons également développé une page Facebook pour relayer rapidement des informations, actualités ou urgences dans le cadre du PCS (cf article page 8). Nous vous invitons donc à suivre cette page et partager les informations qui pourraient être utiles à tous les savignois.

Facebook - @mairiesavigny69



Si vous n'avez pas Internet, des postes informatiques sont disponibles en libre accès à la médiathèque.

Alors bonne navigation !

CARTE NATIONALE D'IDENTITE



C'EST DESORMAIS A LA MAIRIE DE L'ARBRESLE QU'IL FAUT S'ADRESSER

Vous devez créer ou renouveler votre pièce d'identité ?

Pour faciliter la procédure et gagner du temps, nous vous conseillons de réaliser une pré-demande en ligne sur le site :

<https://predemande-cni.ants.gouv.fr>

Le secrétariat de mairie de Savigny reste bien entendu à votre disposition pour vous aider à compléter ce formulaire ou l'ancien imprimé CERFA, avant votre rendez-vous en mairie de L'Arbresle.

Contact Mairie de L'Arbresle - service état civil 04 74 71 00 03 ou 04 74 71 00 04 ou 04 74 71 00 02

DECLARATION DE RUCHES

Tout apiculteur est tenu de déclarer chaque année entre le 1er septembre et le 31 décembre, les colonies d'abeilles dont il est propriétaire ou détenteur, en précisant leur nombre et leurs emplacements. Cette déclaration est obligatoire dès la première colonie détenue. Elle est nécessaire pour une meilleure connaissance du cheptel apicole français et participe à sa gestion sanitaire, notamment face à la menace de parasite. Elle permet également de mobiliser des aides européennes pour le soutien à la mise en œuvre, l'action en faveur de la filière apicole française.

Déclaration simplifiée en ligne : mesdemarches.agriculture.gouv.fr



Retour des questionnaires de satisfaction P'tit marché Savignois

Suite à la mise en place le P'tit marché Savignois, il y a plus d'un an déjà, nous vous avons transmis un questionnaire au mois de juillet dans le dernier Savigny Info, pour vous permettre de donner votre avis sur ce nouveau service savignois.

Nous remercions toutes les personnes qui ont participé. Nous avons recensé 49 retours de questionnaires sur les 900 distribués à tous les savignois. C'est peu ! Mais ces 49 avis, remarques et commentaires nous aident toutefois à avancer.

Voici quelques chiffres et idées retenues :

- ◆ **49 retours de questionnaires** (dont 45 en papier et 4 par le biais du site internet de la commune)
- ◆ **94% fréquentent le P'tit marché Savignois** (pour moitié régulièrement et l'autre moitié occasionnellement)
- ◆ **6% ne fréquentent jamais le marché** pour des raisons professionnelles (rentrent trop tard du travail) ou d'éloignement du village
- ◆ La plupart des utilisateurs de ce marché hebdomadaire s'entendent sur la qualité du service et des produits, la convivialité, la nécessité d'un service commercial sur Savigny, de produits locaux et de consommation courante (fruits, légumes, viande, charcuterie, fromages), la gentillesse des commerçants et de l'accueil, le lien social qu'il représente, ...
- ◆ **Les offres commerciales ambulantes sur la commune :**
 - * Un food-truck est présent sur la commune tous les jeudis soirs de 18h30 à 21h30 sous la mairie. Frites fraîches, Américain fricadelle, saucisse, merguez, Mexicanos, andouillette, steak haché, brochette, burger et menu enfant.
 - * Le rayon boucherie a été largement développé par Yannick Garnier, charcutier traiteur sur le P'tit marché Savignois depuis la rentrée. Il propose également des caissettes de viande à la commande. Vous pouvez retrouver un large choix, jusqu'à 300 produits de charcuterie, traiteur et boucherie.
 - * Vous trouverez de nombreux fruits et légumes venant du marché de Corbas en complément de la production primeurs de Denise Chaverot.
 - * Des fromages de chèvres et de vaches, des œufs, du beurre sont disponibles auprès de Dominique Bourrat.
- ◆ De **nouveaux commerçants** de produits locaux vont bientôt s'installer ponctuellement sur le P'tit marché Savignois (1 fois par mois) : viendront un fabricant de confitures, terrines, confiseries, sauces et coulis, une apicultrice avec ses pots de miel aux goûts divers.

◆ Quelques remarques qui ne peuvent être satisfaites :

- * Déplacer le marché sur un autre jour : samedi ou dimanche (emploi du temps des commerçants déjà chargé)
- * Déplacer le marché vers la mairie pour le stationnement à proximité (cela isolerait la boulangerie). Des stationnements sont disponibles près des écoles et libres en dehors des horaires scolaires, ou vers la mairie avec quelques mètres de marche. De plus la partie basse de la place du 11 novembre est toujours accessible en voiture avec quelques possibilités de stationnement.

◆ D'autres remarques ont été soulevées et restent à l'étude pour le moment :

- * Affichage des prix sur tous les produits (les commerçants seront vigilants à respecter cette obligation, qu'ils ont parfois réalisée avec retard par manque de temps lors de l'installation).
- * Prévoir un second marché un autre jour dans la semaine (il est difficile aujourd'hui avec les emplois du temps de chacun des commerçants de trouver un moment, mais d'autres solutions sont à l'étude).
- * Prolongement du marché jusqu'à 20h : le marché est fixé de 16h à 19h30, mais très régulièrement avec l'affluence, celui-ci se prolonge au-delà des horaires prévus. Décaler l'horaire décalerait toujours plus la fin du marché. Ce prolongement se fait souvent de lui-même lorsqu'il fait beau !
- * Une nouvelle épicerie : ce point est à l'étude. Une épicerie seule est difficilement viable sur la commune (du fait de la proximité des grandes zones commerciales). Elle devrait être couplée avec d'autres activités commerciales et services pour pouvoir survivre. Un engagement des Savignois serait alors sollicité, car la sauvegarde des commerces de proximité est soumis à l'utilisation de ces services par le plus grand nombre. Cette réflexion vaut aussi pour les commerces actuellement présents sur la commune : boulangerie, coiffeuse, café-restaurant.

La commission en charge du P'tit marché Savignois

Vendredi 1er décembre
de 16h à 20h,
P'tit marché de Noël Savignois

Venez remplir votre panier
de Noël à Savigny !

Place du 11 novembre
(cf. plaquette commerciale jointe)



PACS

Depuis le 1^{er} novembre, la commune se voit transférer la compétence de la gestion des Pactes Civils de Solidarité (les PACS). Ainsi, les personnes souhaitant conclure un PACS devront s'adresser à la mairie du lieu de résidence. L'enregistrement du PACS se fera sur rendez-vous. Tous les renseignements préalables sont à prendre à l'accueil de la mairie.

Le permis de conduire à portée de clic !

L'Etat simplifie les démarches. Les démarches liées au permis de conduire sont possibles sans se rendre au guichet de la préfecture ou sous-préfecture. Une demande en ligne est possible sur <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>

Inscription sur les listes électorales

Manifestez-vous au secrétariat de la mairie **avant le 31 décembre 2017**. Pour cela, il est nécessaire de venir avec un justificatif d'identité et de domicile.



COMPTE RENDU SUCCINCT du CONSEIL MUNICIPAL du 05/07/2017

Membres en exercice : 19 - Présents : 12 - Votants : 18

L'an deux mille dix sept, le 5 juillet, à 20h30, le Conseil Municipal de SAVIGNY dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Bruno BUISSON, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 23 juin 2017

Présents : Bruno BUISSON, Luc FORNAS, Jocelyn RIBEYRON, Denis RACCURT, Marielle GIDON, Roger BESSON, Laetitia CHARPENTIER, Christelle DUMAS, Jean-Luc GOUILLOUD, Brigitte POULARD, Daniel LAINE, Marie-Bernadette COQUARD

Absents excusés : Martine DARGERÉ BAZAN (pouvoir donné à Brigitte POULARD), Franck DUSSUD (pouvoir donné à Jocelyn RIBEYRON), Philippe LORAIN (pouvoir donné à Denis RACCURT), Monique LAURENT (pouvoir donné à MB.COQUARD), Annick VILLETTE (pouvoir donné à R.BESSON), Alain DARGERÉ (pouvoir donné à Daniel LAINE) - **Absent** : Sylvain GRANGE

Secrétaire de séance : Roger BESSON - **Affiché le** : 10 juillet 2017

Le compte rendu de la séance du 16 mai 2017 est approuvé à l'unanimité.

Délibération : Dossier de demande de subvention au titre des amendes de police 2017

Le projet global proposé au titre du dossier de demande de subvention « amendes de police » consiste en la création d'un trottoir le long de la route de Sain Bel afin d'aménager l'entrée d'agglomération de la commune de Savigny. Le montant hors taxe de l'opération s'élève à 125 000 € HT.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, accepte les travaux précités pour un montant estimé de 125 000 € HT.

Délibération : Echange de terrains au lieu-dit la Rochette

Afin de permettre de disposer d'une parcelle utile aux futurs aménagements d'assainissement portés par le SIA-BA pour le secteur de la Rochette – La Palud, il est proposé d'échanger la parcelle C802 appartenant à l'indivision DRIDI SOLER, contre une partie du domaine public communal située devant la maison de cette indivision (numérotation à venir). Le Conseil municipal, à dix-sept voix pour et une contre (Roger BESSON), accepte l'échange proposé et la prise en charge à hauteur de 50% des frais de notaire et de géomètre correspondant à ce dossier.

Questions diverses

●Présence d'un food-truck sous la mairie : friterie du nord de la France, intitulée Place des Ch'tis à partir du 6 juillet 2017.

●PDIPR : plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée. Il faut désigner un correspondant de la Commune pour signaler tout désordre susceptible d'être vu sur les chemins de promenade (besoin d'égagement, signalétique inadaptée ou abimée.....). Aucun membre de l'assemblée n'est volontaire.

●La Commune s'est constituée partie civile dans le dossier des biens volés à l'église en 2015 ; cette constitution permettra d'obtenir des dommages et intérêts.

●La Doyennerie : BJ2P a mis en demeure la Commune. La Commune a saisi un avocat pour la procédure d'annulation de cette vente sur la base juridique du non-respect

du compromis de vente. BP2J continue à faire de la publicité sur la vente des terrains et maisons. Daniel LAINE propose d'informer tous les potentiels acquéreurs de la situation. Marie Bernadette COQUARD demande si l'avocat peut demander une mesure préventive de blocage des ventes dans l'intérêt des usagers. Daniel LAINE estime que la situation est liée à une négligence de travail collectif en commission. Il demande à ce que les commissions se réunissent au moins une fois tous les deux mois pour assurer un suivi des dossiers par les conseillers municipaux. Luc FORNAS indique que pour le dossier de la Doyennerie le travail en commission urbanisme et commission générale a été fait.

●Daniel LAINE demande quel est le positionnement par rapport à la fermeture de la 5^{ème} classe à l'école publique des Sources et évoque une dérogation scolaire de Savigny qui permettrait de s'assurer de la non fermeture. Bruno BUISSON indique qu'un courrier de l'Académie a été adressé à la Commune et que la mesure de fermeture de la 5^{ème} classe est suspendue. De plus, la dérogation évoquée de parents d'Ancy n'est pas parvenue à la mairie. Bruno BUISSON indique qu'il a été en contact avec Madame le Maire d'Ancy pour échanger sur les incidences pour les deux communes de ces dérogations.
Arrivée Alain DARGERÉ à 21h10

●Daniel LAINE évoque le fait que des terrains appartenant à la Commune sont exploités par des occupants avec lesquels aucun bail n'est intervenu. Il interroge le Maire sur la nécessité de procéder à un recensement de ces situations et de régulariser par un bail.

●Luc FORNAS indique suite à une question que les documents relatifs à la procédure de la Doyennerie ne seront pas communiqués aux membres du conseil.

Marielle GIDON indique que le Savigny info de juillet sera diffusé à la fin du mois ; les articles sont à lui transmettre sans délai.

Fin de la séance à 21h20.

COMPTE RENDU SUCCINCT du CONSEIL MUNICIPAL du 29 août 2017

Membres en exercice : 19 - Présents : 18 - Votants : 19

L'an deux mille dix sept, le 29 août, à 20h30, le Conseil Municipal de SAVIGNY dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Bruno BUISSON, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 23 août 2017

Présents : Bruno BUISSON, Luc FORNAS, Jocelyn RIBEYRON, Denis RACCURT, Marielle GIDON, Roger BESSON, Martine DARGERÉ BAZAN, Annick VILLETTE, Franck DUSSUD, Laetitia CHARPENTIER, Christelle DUMAS, Jean-Luc GOUILLOUD, Brigitte POULARD, Philippe LORAIN, Monique LAURENT, Daniel LAINE, Marie Bernadette COQUARD, Alain DARGERÉ

Absent excusé : Sylvain GRANGE (pouvoir donné à Marielle GIDON)

Secrétaire de séance : Laetitia CHARPENTIER - **Affiché le** : 6 septembre 2017

Bruno BUISSON, en raison de l'absence estivale d'un certain nombre de conseillers municipaux, réaffirme le soutien de l'équipe municipale à la famille BESSON suite au décès de Noël BESSON. Roger BESSON et Philippe LORAIN remercient chaleureusement chacun pour les manifestations de soutien qui leur sont parvenues sous diverses for-

mes.

Le compte rendu de la séance du 5 juillet 2017 est mis au vote. Daniel LAINE réaffirme que les élus n'ont pas été informés de l'intégralité du dossier de la Doyennerie malgré ce qui est marqué dans ce compte rendu et de la transmission de l'ensemble des éléments en commission générale. De plus, il ajoute qu'affirmer que tout a été communiqué et refuser parallèlement la communication des éléments de la procédure judiciaire aux élus, lui semble contradictoire. Monsieur le Maire réaffirme que tous les éléments ont été transmis. C'est pourquoi, Daniel LAINE et son pouvoir, Monique LAURENT et Marie Bernadette COQUARD s'abstiendront sur cette approbation. Le compte rendu de la séance est approuvé à 15 voix pour et 4 abstentions.

Délibération : Ex délaissé de voirie départementale de la Rochette : déclassement du domaine public pour échange de parcelle

Afin de permettre l'échange, il est proposé de déclasser du domaine public, la parcelle de 124 m² à échanger (numérotation en cours). Cette évolution ne porte pas atteinte aux fonctions de desserte et de circulation dans ce secteur. De plus, l'indivision concernée bénéficie d'un permis de stationnement de la Commune, depuis avril 2015. C'est pourquoi ce déclassement est rendu possible sans enquête publique préalable. Le Conseil municipal, à l'unanimité accepte, le déclassement du domaine public, de la parcelle de 124 m² à échanger.

Délibération : Organisation de la rentrée de septembre 2017 : modification du temps de travail des agents de l'équipe périscolaire et mise à jour du tableau des effectifs

Monsieur le Maire indique que les évolutions présentées résultent des souhaits formulés par les agents communaux de voir évoluer leur temps de travail ou leurs missions. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte, à compter du 1^{er} septembre 2017, la diminution d'un temps de travail d'un agent et la création d'un emploi à temps non complet pour le temps périscolaire.

21h05 Arrivée d'Alain DARGERÉ

Délibération : Licence IV : mutation du débit de boissons et achat par la Commune de la licence IV détenue par le bar de la Tour

Monsieur le Maire explique à l'assemblée les évolutions estivales du dossier de liquidation judiciaire du bar de la Tour. Il indique avoir reçu ce jour un courrier d'une personne faisant part de son intention de reprendre le bar de la Tour. Il est proposé à l'assemblée de laisser ce projet se construire et de donner un accord de principe au Maire, pour l'achat de la licence IV dans l'hypothèse où ce projet rencontrerait d'autres obstacles et n'aboutirait pas. Cet accord de principe permettrait, après avoir laissé l'initiative privée se dérouler, de réagir rapidement pour éviter que la licence parte de la Commune. Le Maire s'engage à tenir informé le conseil de toute évolution relative à ce dossier.

Le Conseil Municipal, à 18 voix pour et 1 voix contre (Jean-Luc GOUILLOUD) donne un accord de principe à Monsieur le Maire, pour procéder à l'achat de la licence IV du bar de la Tour dans l'hypothèse où le risque de départ de la Commune serait avéré dans un délai court, et après avoir laissé l'initiative privée portée à la connaissance du maire le jour de la séance, se dérouler. Le conseil indique

que le montant maximum que la Commune serait susceptible de proposer pour le prix de la licence serait de 10 000 €, et qu'une autre délibération interviendra en cas de confirmation de la nécessité d'achat de la licence pour confirmer l'achat et établir la décision modificative correspondante.

Suspension de séance à 21h25 – 3 minutes

Questions diverses

◆ **Présentation du rapport sur la qualité et le prix du service – gestion des déchets 2016 – CCPA.** Chiffres clés du service en 2016 : Au total : 20 345 Tonnes de déchets produits sur le territoire soit 552 kg répartis en 178 kg d'ordures ménagères résiduelles par habitant (en baisse de 1% par rapport à 2015) 54 kg de papiers et d'emballages recyclables (stable par rapport à 2015) – Taux de refus 19%, 33 kg d'emballages en verre (+5% par rapport à 2015), 287 kg déposés dans les deux déchèteries (en hausse de 11 % par rapport à 2015)

Dépenses de fonctionnement du service en 2016 : 3 200 000 €

Coût aidé du service par habitant **65,5 € HT** (en légère baisse par rapport à 2015)

Enfin, le taux de la Taxe d'Enlèvement d'Ordures Ménagères (TEOM) est stable à 9,20 % (représentant 3 070 158 € de financement). Le rapport complet est consultable en mairie.

◆ **Plan Communal de Sauvegarde.** Le plan communal de sauvegarde avec le DICRIM seront présentés aux membres du conseil municipal le mercredi 20 septembre 2017. L'exercice de crise simulé nécessitera la présence des conseillers. La date reste à confirmer.

◆ **La Doyennerie** : L. FORNAS indique que l'aménageur a pris contact avec l'avocat de la Commune et qu'il semblerait que l'aménageur adopte une position de négociation. Suite à la dernière réunion de la commission urbanisme, le devis Naldéo a été validé pour le traitement des eaux pluviales sur ce secteur et sera le maître d'œuvre de la collectivité sur ce dossier. Il est indiqué que la position de la commune donnée à l'avocat est l'action en résolution de la vente et que la demande de la commune est toujours de proposer des maisons à 220 000 € aux particuliers intéressés.

◆ **Urbanisme** : L. FORNAS indique qu'une réunion est à venir avec le cabinet Urba 2P pour le lancement de la procédure de révision simplifiée du PLU. Une réunion va également être prévue avec le cabinet UrbaLab pour accompagner les élus dans la définition de l'aménagement du centre bourg et des commerces.

◆ **Vestiaires sportifs** : la réception du bâtiment marquant la quasi fin des travaux est prévue le 6 septembre. Denis RACCURT indique que l'éclairage du stade n'était pas aux normes et qu'un devis complémentaire est en cours d'étude.

◆ **Travaux d'été réalisés par l'équipe technique aux écoles** : D. RACCURT indique la liste des travaux d'été réalisés aux écoles.

◆ **Voirie** : R. BESSON indique que les travaux du pont Pieron sont terminés. L'extinction de l'éclairage public est désormais quasi effective. Deux dossiers sont en cours d'étude chez le géomètre : zone de croisement à Rhuless et rue Pierre Bost vers le poteau incendie.

◆ Marielle GIDON indique les statistiques du site internet : 3100 visiteurs depuis un an (sans dénombrer le nombre de visites par visiteur). Une réflexion est en cours pour la

création d'un compte Facebook pour la Commune. Il serait utile pour relayer l'existence du site internet et pour la communication de crise liée au PCS. Les dossiers de subvention sont à retourner pour le 4 septembre. Le prochain Savigny info paraîtra en octobre avec un dossier d'information à la population sur le PCS.

◆ **Questionnaire à la population sur le marché hebdomadaire** : les retours sont en cours. Les réponses sont intéressantes. Cela sera étudié par la commission marché en lien avec les commerçants. Yannick GARNIER élargit son rayon boucherie.

◆ **Vestiges de l'Abbaye et travaux d'Olivia PUEL** : Marielle GIDON indique le travail de fouille de l'équipe d'Olivia PUEL cet été dans la chapelle St Léger où apparaissent différents types de constructions et des peintures du XIème siècle. La DRAC s'est déplacée cet été pour estimer l'importance de ces découvertes. Le travail entamé en 2013 de reconstitution en 3D recommence. Olivia PUEL a fait part à la municipalité d'un projet de colloque international en 2019 autour de l'abbaye de Savigny : 2 jours sur Lyon et une journée sur site.

◆ **Présence estivale des gens du voyage cet été** : Monsieur le Maire indique que la 1^{ère} présence des gens du voyage jusqu'à début août était liée à la fermeture du pont Pierron et à l'impossibilité d'accès de l'aire d'accueil de l'Arbresle. Lors de la 2^{ème} présence d'une quinzaine de jours, ce sont des gens du voyage différents qui étaient présents. Monsieur le Maire informe qu'il a pris contact avec les services concernés pour tenter de les faire évacuer (CCPA, ARTAG, gendarmerie et préfecture). La marge d'intervention de la collectivité est faible tant qu'au niveau intercommunal, le territoire ne remplira pas ses obligations d'aménagement d'aires d'accueil.

◆ **Occupation des terrains communaux par les agriculteurs et établissement des baux correspondants** : Alain DARGERÉ demande où en est le travail d'établissement de la liste à établir des terrains communaux et de leur statut afin de régulariser la situation par des baux. Laetitia CHARPENTIER indique que certains agriculteurs ont des baux. Une liste aurait été établie lors du mandat précédent sans que personne ne la retrouve.

Fin de la séance à 22h40.

VIE ASSOCIATIVE



Voici quelques dates importantes pour les écoles publiques :

- ◆ Opération Charcuterie & fromage en cours organisée pour le financement de la classe transplantée de 2019
- ◆ Spectacle Noël pour les deux écoles publiques "Papa" de la Compagnie du Théâtre des Mots
- ◆ 27 janvier 2018 : soirée Talents cachés organisée par des parents pour la classe transplantée 2019
- ◆ 28 janvier 2018 : matinée Zumba.
- ◆ 11 mars 2018 Carnaval de Savigny organisé par l'APE et l'APEL



PAROLES D'ECOLIERS - Ecole Saint-Martin Quand les élèves de Moyenne Section de l'école Saint Martin racontent leurs débuts dans leur nouveau rôle

« On était en Petite Section et maintenant on est en Moyenne section parce que l'on a grandi. »

« Quand j'arrive à l'école, je dis bonjour en serrant la main. »

« On va chercher notre étiquette pour mettre sur le panneau de l'école. » « Après on joue. »

« Puis on range quand on entend la musique douce. »

« Après on fait les pas de fourmis pour se calmer. »

« On prend le goûter. »

« Puis on va aux ateliers : on peut prendre les ateliers Montessori ou aller avec les adultes. »

« Après c'est la récréation. »

« Ensuite on écoute une histoire puis c'est l'heure du déjeuner. »

Et voilà ! Chacun a repris le chemin des apprentissages. Cette année toute l'école travaillera autour de l'infiniment grand et l'infiniment petit...

Que de belles choses à découvrir !



Le Secours Populaire a ouvert une antenne à L'Arbresle depuis Janvier 2017.

Son activité couvre le territoire de la CCPA comme la Maison du Rhône avec qui elle œuvre en partenariat.

Une quinzaine de bénévoles tiennent une permanence d'accueil **tous les samedis matin de 9h à 11h30 à la Maison des Associations, 33 rue Gabriel Péri à L'Arbresle** où vous pouvez apporter des vêtements, chaussures, propres et en bon état, matériel de puériculture, jouets et livres pour enfants et petit électroménager en état de marche.

Toute personne en difficulté peut venir prendre un rendez-vous pour un entretien où l'on statuera de l'aide à lui apporter.



Le Secours Populaire dont la devise est "**TOUT CE QUI EST HUMAIN EST NOTRE**" a pour mission d'être à l'écoute des plus démunis, d'aider les personnes à recouvrer leurs droits, d'apporter une aide alimentaire et vestimentaire, d'aider au départ en vacances.

Pour fonctionner efficacement, notre association a besoin d'un local, nous sommes preneurs de toute proposition.

Pour nous aider, vous pouvez également faire un don en numéraire à notre adresse, un reçu fiscal vous sera adressé pour la réduction d'impôts.

Antoine DENIS 38 ans (né à Savigny le 17/06/1879)
Cultivateur / 2^e classe au 274^e R d'infanterie, mort au combat le 10 janvier 1917 dans la Meuse, aux **Eparges** (*l'un des hauts lieux de mémoire de la 1^{ère} guerre mondiale. Il renvoie à la violence des combats et à « ceux de 14 » de Maurice GENEVOIX qui en témoigne*)

Antoine DUREL 33 ans (né à Bibost le 26/09/1884)
Coiffeur / 1^{ère} classe au 358^e R d'infanterie, mort au combat le 10 janvier 1917 dans la Meuse, au **Mort-homme** (*petite colline de 295 m. Cette position vers le fort de Vaux, servait de point d'observation et guidait les tirs d'artillerie française*)

Pierre BASSET 24 ans (né à Marnand le 13/08/1893)
Cultivateur / 2^e classe au 3^e R de zouaves, mort au combat le 18 avril 1917 dans la Marne, au **Mont-Haut** (*Mont de Champagne, massif de Moronvilliers. Le 17 avril, les poilus sortent des tranchées après 7 jours de tir d'obus. 2000m les séparent des hauteurs où sont établis les soldats allemands...*)

Hubert COQUART 28 ans (né à Savigny le 05/05/1889)
 2^e classe au 117^e R d'infanterie, décédé de blessures de guerre le 25 juin 1917 à l'hôpital de Châlons/Marne.



Un poilu anonyme

Jean-Claude MEUNIER 23 ans (né à Savigny le 06/11/1894)
 Soldat au 105^e R d'infanterie, mort au combat le 20 août 1917 dans la Meuse au **Bois d'Avocourt** (*le 20 août l'armée de Verdun, sous les ordres du Général GUILLAUMAT, attaque à gauche et à droite de la Meuse sur un front de 18 km : au niveau du bois d'Avocourt, de la côte 304, du Mort-homme...*)



MÉDI@THÈQUE SAVIGNY

Horaires d'ouverture :

Mardi de 17h à 18h30
 Mercredi de 15h à 18h30
 Jeudi de 10h à 12h (sauf vacances scolaires)
 Vendredi de 17h à 18h30
 Samedi de 10h à 12h.

Contact :

Laura Maillot-Canitrot - 04.74.01.57.87
 mediathequesavigny@orange.fr

La médiathèque sera **fermée** pour les fêtes de fin d'année du **30 décembre 2017 au 8 janvier 2018**.

PROCHAINES ANIMATIONS

Ile aux histoires

Mercredis,
de 15h15 à 16h15

15 novembre
20 décembre

Téléthon 2017 à la Médiathèque de Savigny

Du **14 novembre au 02 décembre**, pendant les horaires d'ouverture de la médiathèque, vous pouvez acheter des livres déclassés de la médiathèque pour 50 centimes (ou plus si vous souhaitez faire un don plus important !).

Les bénéfices seront entièrement reversés au Téléthon.



Médiathèque Action bébé lecteur

C'est parti !

Le dispositif "BB lecteur" proposé par le Département du Rhône a été lancé samedi 21 octobre.



Si votre enfant est né en 2016 et que vous avez reçu un courrier du Département vous pouvez vous rendre dans votre médiathèque pour retirer l'album "Petit trait" offert à votre enfant.

La médiathèque de Savigny est partenaire de ce dispositif et offre un abonnement d'un an à la famille qui recevra son album.

A bientôt à la médiathèque de Savigny !

Campagne d'hiver 2017/2018

Le centre de l'Arbresle des Restos du cœur reçoit les personnes démunies de votre commune.



Préinscription : 15 & 16 novembre 2017 de 9h à 11h30. Cette formalité est obligatoire pour recevoir une aide alimentaire. Attention : pas de distribution alimentaire ce jour-là.

Début des distributions : 22, 23 & 24 novembre 2017, de 9h à 11h30 selon le jour et l'heure indiqués lors de la préinscription.

Documents nécessaires :

- Justificatif d'identité
- Livret de famille
- Attestation de protection sociale (sécurité Sociale, CMU)
- Certificat de scolarité des enfants de plus de 16 ans
- Justificatifs récents de ressources (salaires, ou indemnités journalières, retraites, Pôle emploi, RMI, pension alimentaire (décision du tribunal), bourses des études supérieures.
- Dernière attestation CAF, RSA, MSA.
- Dernières quittances de loyer.
- Dossier surendettement

MANIFESTATIONS CULTURELLES & SPORTIVES

18 & 19 novembre : Chaudière, classes en 8, place du 11 novembre

Dimanche 19 novembre : Bourse aux jouets, MAM des petits Loustiques, salle du Trésoncle

Vendredi 1er décembre : Belote du Téléthon, Trait d'Union de l'Amitié, salle Ch. Gouttenoire

Vendredi 1er décembre, de 16h à 20h : **Marché de Noël**, place du 11 novembre (cf. plaquette jointe)

Mardi 5 décembre : Commémorations, défilé, suivi du verre de l'amitié offert par la municipalité, Monument aux Morts

Vendredi 8 décembre, de 16h à 19h30 : Animation commerciale (commerçants du marché et boulangerie), place du 11 novembre

Samedi 9 décembre, 16h30 : Défilé de la Sainte-Barbe dans le village, puis cérémonie et vin d'honneur salle du Trésoncle

Dimanche 10 décembre : Arbre de Noël, CCAS et Trait d'Union de l'Amitié, salle du Trésoncle

Samedi 16 décembre, 15h : Spectacle des enfants, Ecole Saint Martin, salle du Trésoncle

Samedi 16 décembre, 20h30 : Concert Gospel, Un Orgue à Savigny, Eglise (sur réservation - 04.74.01.43.46)

Mercredi 20 décembre 15h15 : Ile aux histoires, Médiathèque

Mardi 9 janvier : Brioche des rois, Trait d'Union de l'amitié, salle Ch. Gouttenoire

Samedi 13 janvier : Loto, AS Foot, salle du Trésoncle

Dimanche 14 janvier : **Vœux du Maire**, salle du Trésoncle

Mercredi 17 janvier, 15h15 : Ile aux histoires, Médiathèque

Samedi 27 janvier : Photos des bébés de la 7 et boum des 10 ans, classes en 7

Samedi 27 janvier : Soirée des talents cachés, OCCE Ecoles publiques, salle du Trésoncle

Dimanche 28 janvier : Matinée Zumba, APE Ecoles publiques, salle du Trésoncle

Samedi 3 février : Repas des familles, APEL école Saint-Martin, salle du Trésoncle

Samedi 10 février : Repas des classes en 8, salle du Trésoncle

Du 19 au 23 février : Centre de Loisirs, Léo Lagrange, Salle Ch. Gouttenoire

Mercredi 21 février 15h15 : Ile aux histoires, Médiathèque

Le P'tit marché Savignois

Tous les vendredis soirs de 16h à 19h30,
place du 11 novembre, à Savigny

ATTENTION ! Le stationnement est interdit sur le haut de la place du 11 novembre de 15h à 20h tous les vendredis soirs.

MERCI de respecter les horaires et interdictions de stationnement pour que les commerçants puissent s'installer correctement et dans les temps !

(cf. plaquette commerciale jointe)



Le P'tit Marché de Noël

à Savigny,
vendredi 1er décembre
de 16h à 20h
Place du 11 novembre

Faites vos achats de Fêtes
à Savigny !
Repas & Cadeaux

Plan Communal de Sauvegarde

Dans le Savigny info d'octobre 2016, était inséré un petit flyer découpable intitulé **Savoir réagir à l'alerte**, diffusé à l'occasion de la remise en service de la sirène communale.

Depuis, la Commune a travaillé sur la mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) ; document qui détermine l'organisation que la Commune mettra en place pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population au regard des risques connus sur notre territoire.

Le PCS n'est pas consultable par le public. Seul le **DICRIM** est diffusable à tous. **Ce dossier d'information sur les risques majeurs est joint à ce Savigny Info. Nous vous demandons d'en prendre connaissance et de le garder précieusement à portée de mains** ; l'implication de chacun est indispensable au bon déroulement des opérations de secours.



Viabilité hivernale

Le stationnement le long des routes départementales à l'intérieur de l'agglomération : route de Sain-Bel, route d'Ancy (RD7), route de Saint-Romain (RD33E), **est interdit du 15 novembre 2017 au 15 mars 2018**, afin d'assurer le passage des engins de service hivernal compte tenu de la largeur des lames des chasse-neiges. Toutefois l'arrêt est autorisé uniquement pour les livraisons.

Centre de loisirs, vacances du 1^{er} semestre 2018 : en raison du calendrier scolaire, nous sommes placés dans la zone qui bénéficie de la 1^{ère} période de vacances scolaires tant en février qu'en avril 2018. Le centre de loisirs sera organisé sur ces deux périodes de vacances, chaque deuxième semaine de vacances soit du **19 au 23 février** pour les vacances Hiver 2018 et du **16 au 20 avril** pour les vacances de Printemps.